

Le père Lataste, apôtre des prisons

Envoyé en 1864 à la prison de Cadillac, en Gironde, prêcher une retraite à des femmes détenues condamnées aux travaux forcés, le bienheureux Jean-Joseph Lataste (1832-1869) a osé les regarder comme ses sœurs. Alors qu'il était très marqué par les préjugés populaires dans lesquels il avait grandi et qui les considéraient comme des « filles perdues », il les a d'emblée appelées « *mes chères sœurs* ». Ce n'est ni une formule pieuse, ni un élan de sympathie. Il raconta lui-même qu'en arrivant à la prison, il était habité par l'idée que sa prédication serait sans doute inutile et qu'il a eu un choc en les voyant et en pensant à ce qu'elles avaient fait. Pourtant, il leur dit ce qu'il avait prévu de leur dire : « *Mes chères sœurs !* »

« **E**n commençant, comment vous ai-je appelées ? — *Mes chères sœurs — Mes chères sœurs ! Comprenez-vous cela ? Que m'êtes-vous après tout ? Hier, je ne vous connaissais pas et, dans quelques jours, nous nous séparerons peut-être pour ne plus*

nous revoir ici-bas. Bien plus, vous êtes des femmes dégradées (nous pouvons bien nous dire nos vérités, nous sommes en famille). Vous êtes des femmes dégradées, avilies, mises au ban de la société, si vous sortiez d'ici, si l'on savait d'où vous sortez, on vous montrerait du doigt, on se méfierait de vous, on ne voudrait pas de vous peut-être même pour servante ou pour femme de peine. Je n'approuve point cela, je sais bien que c'est injuste souvent, cruel, tout ce que vous voudrez. Mais, enfin, cela est ainsi. [...] Et moi, moi, ministre de Dieu, consacré quoique très indigne, au service de ses autels, voué pour toute ma vie à la privation absolue de tout ce dont vous avez abusé, volontairement lié par les vœux perpétuels de pauvreté, d'obéissance et de chasteté, moi je viens à vous de moi-même, sans attendre que vous m'ayez appelé, et vous tendant les mains, je vous appelle : mes bonnes, mes pauvres, mes chères sœurs. »

Racontant cette expérience qui a été fondatrice pour lui, le père Jean-Joseph Lataste parlait des détenues de Cadillac en disant : « *Ces femmes qui m'étaient si chères et qui étaient mes sœurs après tout, mes sœurs en Adam, mes sœurs en Jésus-Christ.* » Après tout,

ce regard fraternel n'est pas spontané, il n'a rien d'évident lorsqu'on est en présence de plusieurs centaines de femmes qui ont presque toutes du sang sur les mains. « *Mes sœurs en Adam* » : ce n'est pas seulement le lien d'une foi commune qui fonde cette fraternité, mais la commune humanité. Quoi qu'il ait fait, un être humain reste un être humain avec qui j'ai beaucoup en commun.

Elles sont là, certaines pour toujours, d'autres pour de longues années. Inutile de rêver à la liberté, de gémir sur ce que leur vie aurait pu être. En revanche, il leur reste une part de liberté, celle de leur conscience. Libre à elles de subir leur vie carcérale dans la révolte et la colère, ou de choisir de la mener par amour pour Dieu. Le père Lataste développe devant elles une comparaison entre la vie en prison et la vie des monastères contemplatifs : silence, clôture, travail et prière constituent l'essentiel de ces deux modes de vie. Il propose aux détenues un choix, libre, du sens qu'elles donnent à leur vie en prison : « *Il est vrai que ce qu'elles endurent de gré, vous l'endurez de force. Mais est-ce donc que devant Dieu, ce qui était forcé à son origine, ne devient pas volontaire quand il est volontairement accepté ? [...] Quel que soit votre passé, ne vous considérez plus comme des prisonnières mais comme des âmes vouées à Dieu, vous aussi, à la suite des âmes religieuses. Dites à Dieu : les hommes me retiennent ici de force, mais moi, je me donne à vous de plein gré.* »

À cette époque, oser un tel rapprochement entre contemplatives et détenues est de l'ordre de l'inacceptable. Mais il ne se contente pas d'une comparaison entre leurs modes de vie, austère dans les deux cas. Il ose regarder ces femmes comme capables



© DR

de se donner à Dieu avec la même générosité et le même amour que des moniales. Il ose les regarder dans ce qui restera toujours libre en elles, le sens qu'elles choisissent de donner à ce qu'elles n'ont pas la liberté de refuser. Le temps en prison peut de ce fait être vide et insupportable, ou un temps donné à Dieu, vécu dans la compagnie de Dieu. Priant avec ses chères sœurs devant le Saint Sacrement, les écoutant pendant de longues heures de confession, le père Lataste est émerveillé de la profondeur de leur vie spirituelle et de leur confiance en Dieu. Et il ose penser, ou recevoir de Dieu, que si elles ont reçu le pardon de Dieu et effectué leur peine, rien ne doit s'opposer à leur accueil dans la vie religieuse si elles en ont la vocation. Ce sera, deux ans plus tard, la fondation des Dominicaines de Béthanie, dans le diocèse de Besançon, une communauté dans laquelle se soutiennent mutuellement, dans une complète discrétion, des femmes venant de la prison et des femmes ayant eu une vie moins mouvementée. Quelques mois avant sa mort, il aura la joie de donner l'habit dominicain à la première de ses chères sœurs issue de la centrale de Cadillac, la sœur Noël, qui persévérera jusqu'au bout dans la vie dominicaine. Pour le bienheureux père Lataste, la fondation de Béthanie n'était pas seulement une manière de répondre au désir de vie religieuse de quelques détenues; il s'agit d'un geste d'ordre politique. Avant même que la communauté soit constituée, il envoie *Les Réhabilitées*, une brochure sur Béthanie, à tous les députés et à des journalistes. Non pas pour demander des financements, mais pour interpeller l'opinion publique sur sa défiance à l'égard

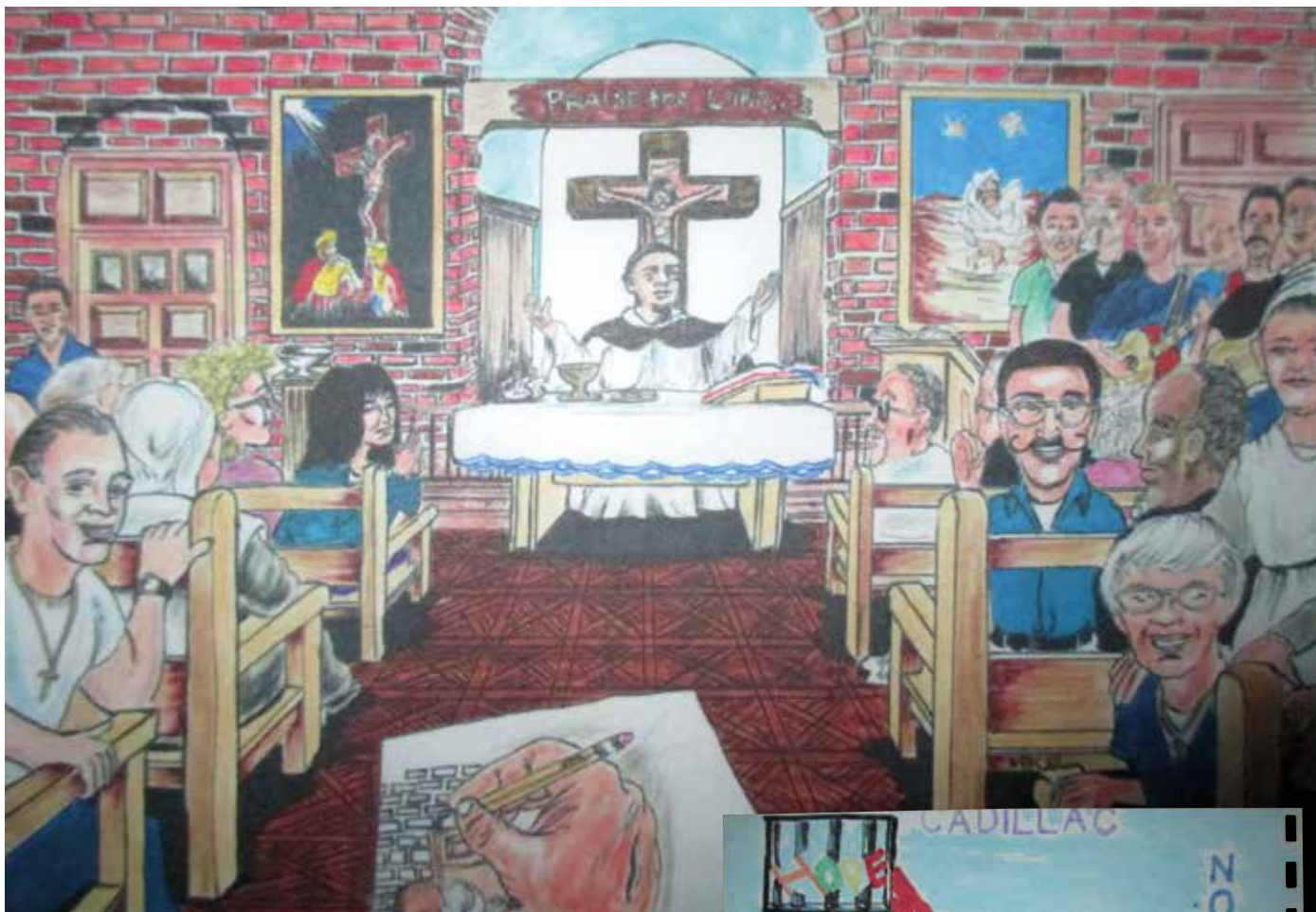
Le père Jean-Joseph Lataste (1832-1869) est un prêtre dominicain, fondateur des Sœurs dominicaines de Béthanie. Appelé l'apôtre des prisons, il a été béatifié en 2012 par le pape Benoît XVI.

des sortants de prison. Si beaucoup rechutent, a-t-il constaté, c'est parce qu'il ne leur a pas été fait confiance à la sortie de prison et qu'ils n'ont pu trouver de travail et de logement décent. Si ces femmes sont capables de devenir des religieuses contemplatives, pourquoi leur refuser toute confiance et les considérer à perpétuité comme incapables? La théologie spirituelle a ici des conséquences sociales: si Dieu pardonne à ces femmes et les regarde dans une innocence retrouvée au point de se donner à elles dans l'Eucharistie, nous devons en tirer les conséquences et les considérer comme faisant pleinement partie de l'Église et de la société. Il n'y a pas là un propos naïf ou sentimental, mais un acte de foi. Une fois que justice est faite, vient le temps du pardon et de la réhabilitation.

Le père Lataste est l'un des rares intervenants du débat pénitentiaire du XIX^e siècle qui croit au discours que tout le monde tenait alors sur la prison. En effet, depuis la Constituante, on n'a jamais cessé de parler d'amendement. On a mis en place toutes sortes de moyens, des travaux forcés aux exercices religieux obligatoires, pour «*moraliser le détenu*» et refaire de lui un «*citoyen utile*». Tous le disent, mais rares sont ceux qui tirent les conséquences de ce qu'ils disent. Le père Lataste, lui, interpelle ses concitoyens, en leur montrant leur incohérence: ce système pénitentiaire est fait pour transformer les personnes détenues. Pourtant lorsqu'elles sortent de prison, tout le monde se méfie d'elles comme au lendemain de leur crime. C'est l'accueil de la société, et non leur prétendue mauvaise nature, qui les pousse à la récidive. Le combat social et politique du père Lataste, qui aurait pu le mener plus loin s'il avait vécu plus longtemps, a donc une origine pastorale. C'est parce qu'il a entendu ces femmes en confession et qu'il a été stupéfait de leurs capacités morales, c'est parce qu'il était convaincu qu'en ce sacrement, Dieu fait toutes choses nouvelles, qu'il a osé porter sur elles un regard de confiance.

« Le don de Dieu rend l'être humain capable du meilleur. Et le père Lataste a osé le penser et le dire dans une prison. »

« On les croit coupables – il n'en est rien. Elles le furent, il est vrai, mais, depuis longtemps, elles ont cessé de l'être; et si, un jour, elles ont failli, depuis longtemps déjà elles ont reconquis dans les larmes et dans l'amour de Dieu une seconde innocence. Elles furent coupables, c'est vrai! Mais quelle est donc l'âme qui n'a jamais eu rien à se reprocher, et parmi celles qui sont toujours restées pures, quelle est celle qui, à un moment donné, n'a pas senti que si la main de Dieu ne l'avait fermement soutenue, elle était tout près de faillir, à deux doigts de sa perte? Oui, elles furent coupables, mais Dieu ne nous demande pas ce que nous fûmes, il n'est touché que de ce que nous sommes. » ...



Dessin représentant la chapelle de la prison de Norfolk, aux États-Unis, avec les membres détenus de la fraternité laïque dominicaine.

... À l'aube de sa vie religieuse, il avait découvert, en contemplant Marie-Madeleine, que « *les plus grands pécheurs ont en eux ce qui fait les plus grands saints* ». Quelques années plus tard, il en était toujours convaincu, mais il avait découvert que le développement de cette sainteté possible dépend, en grande partie, du contexte qui lui est offert. Le don de Dieu rend l'être humain capable du meilleur : rien de très nouveau dans une telle théologie. Ce qui est nouveau chez le père Lataste, c'est d'avoir osé le penser et le dire dans une prison. Il est mort de la tuberculose le 10 mars 1869. Dès le lendemain de ses obsèques, des intentions de prière ont été déposées sur sa tombe, ou envoyées pour cela par voie postale. C'est toujours le cas aujourd'hui : il est assez rare qu'on reçoive encore du courrier cent cinquante ans après sa mort ! Il a été béatifié en 2012, et le procès en canonisation est bien avancé. À la prison de Norfolk, aux États-Unis, des détenus ont entendu raconter cette histoire et ont voulu vivre du charisme de Béthanie. Comme les vœux religieux ne sont pas possibles pour des personnes privées de liberté, ils ont fondé, en 2005, une fraternité laïque dominicaine, la branche laïque de l'Ordre. Ils sont aujourd'hui une quarantaine à



être engagés définitivement dans l'Ordre des prêcheurs. Ceux qui vivent dans la même division profitent des temps de promenade pour dire l'office ensemble. Une fois par semaine, la fraternité se réunit pour prier l'office, se former en théologie et vivre un soutien fraternel. Certains des membres sont condamnés à perpétuité et poursuivront donc cette vie quasi monastique ; d'autres sont libérés ou ont rejoint la fraternité sans avoir été détenus, ils développent une vie fraternelle à l'extérieur. Ils ont déjà eu des occasions pour aller prêcher en prison. La parole fraternelle du père Lataste continue à porter du fruit. ■

F. JEAN-MARIE GUEULLETTE, O.P.

VICE-POSTULATEUR DE LA CAUSE
DU BIENHEUREUX JEAN-JOSEPH LATASTE

POUR ALLER PLUS LOIN

- Jean-Marie Gueullette, *Ces femmes qui étaient mes sœurs... Vie du père Lataste, apôtre des prisons (1832-1869)*, Éd. du Cerf, 2008.
- Jean-Joseph Lataste, *Les réhabilités et quelques échos contemporains*, Éd. du Cerf, 2019.
- Le père Lataste, *prêcher de la miséricorde – De la prédication en prison à la fondation de Béthanie, textes réunis par Jean-Marie Gueullette*, Éd. du Cerf, 1992.

LES DOMINICAINES DE BÉTHANIE : L'HÉRITAGE DU PÈRE LASTATE

Les membres de cette congrégation religieuse sont des femmes aux parcours variés. Certaines, marquées par un lourd passé, font communauté, sans aucune distinction, avec des femmes venues d'une vie moins mouvementée. Toutes sont unies dans une même forme de vie contemplative. Sr Marie Ange est prieure générale des Dominicaines de Béthanie. Elle nous présente cette congrégation fondée par le père Jean-Joseph Lastate.

Au XIX^e siècle, le père Lastate n'a pas fondé la congrégation des Dominicaines de Béthanie, telle une œuvre de charité qui s'ajouterait aux autres œuvres sociales, mais pour une cause spirituelle, le père Jean-Joseph Lastate a agi poussé par une motion de l'Esprit qu'il a reçue à la prison de Cadillac, en Gironde, devant le Saint Sacrement, la nuit, parmi des détenues de cette prison de force. C'était à la fin de la première retraite qu'il avait prêchée à quatre cents femmes, soit la totalité de la détention, en septembre 1864.

Il reçut cette intuition de fonder une « maison familiale » où vivraient ensemble des personnes sortant de prison ou d'une vie « cabossée » mêlées à d'autres au passé « sans histoire », ceci en toute discrétion entre elles, sans qu'aucune question ne soit posée. Lors de ces deux retraites, les nombreuses confessions reçues ont émerveillé le père Lastate par la miséricorde des détenues envers ceux qui les avaient entraînés à la prison. Ce fut, dès la fondation, notre maître-mot : nous nous engageons à vivre « en communion fraternelle de miséricorde ».

Le père aurait aimé visiter d'autres prisons, mais il mourut jeune, le 10 mars 1869, trois ans après la fondation proprement dite. Mère Henri-Dominique, une dominicaine sortie d'une autre congrégation, fut la cofondatrice de Béthanie, où elle servit durant quarante ans. Tout naturellement, elle continua les visites, en ayant obtenu du ministère de la Justice la permission de visite dans toutes les prisons de France. La vie des Dominicaines de Béthanie est basée sur la contemplation du Saint Sacrement, appuyée sur l'Eucharistie, notre source de vie communautaire.

Une mission : visiter les personnes détenues

Notre premier apostolat est la vie fraternelle entre nous, déjà évoquée. Le second est « la mission », c'est-à-dire la visite des prisons par les sœurs qui s'y sentent attirées. Elles furent nombreuses et actives de longues années. Ces visites ont diminué par suite de l'âge des sœurs et de la réduction de nos effectifs, dans un contexte extérieur qui a bien changé. Certaines parmi nous ont un courrier régulier avec nos ami(e)s en prison, spécialement ceux de longue peine. Le temps de la covid a été l'occasion



F. Jean Joseph Lastate et Sr Henri Dominique, cofondateurs de Béthanie, représentés au-dessus de la cour de la prison de Cadillac.

d'inventer de nouveaux liens avec l'aumônerie en proposant aux aumôniers de nous envoyer les intentions de prière écrites par nos frères et sœurs en prison. Nous les lisons à la prière d'intercession, des laudes et des vêpres, puis les déposons sur la tombe du père Lastate. Bien sûr, nous les portons dans notre vie quotidienne. Il arrive aussi qu'une ou deux sœurs aillent prier avec un groupe de l'aumônerie de prison, invitées par celle-ci à présenter le message d'espérance du père Lastate. La petite vidéo *Parce qu'elles ont beaucoup aimé* (Net for God) est aussi un bon outil que nous diffusons, en plus

des images, petits livrets *Sur les pas du père Lastate* et les écrits du père Lastate.

Accompagner les sortantes de prison

Nous mettons maintenant l'accent sur l'accueil dans nos maisons, même s'il ne s'agit plus toujours autant de détenues en liberté conditionnelle que nous recevions parmi nous discrètement. La prison a pris des formes multiples que notre époque génère ; nous sommes alors là pour accompagner celles qui en ont besoin et qui le désirent.

SŒUR MARIE ANGE

PRIEURE GÉNÉRALE
DES DOMINICAINES DE BÉTHANIE